



AH 51511

*M / 1928*

*M. le Prefet du Cantal*

REPUBLIQUE FRANÇAISE,  
RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 1224

Montant du mandat...  
Droit...  
Taux d'exp<sup>tes</sup> et de factage...  
TOTAL...

L'expéditeur peut indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire.

*1224*

*J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance un passeport pour plusieurs voyages consécutifs à destination de l'Espagne et voyages d'affaires. Transport d'oranges etc.*

REPUBLIQUE FRANÇAISE,  
RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 1225

Montant du mandat...  
Droit...  
Taux d'exp<sup>tes</sup> et de factage...  
TOTAL...

L'expéditeur peut indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire.

*1225*

*Dauderques Maurice - Chauffeur  
Né le 20 septembre 1913.*

*1 Cornège  
habite à Aurillac  
14 B<sup>de</sup> des alouettes*

*Le Prefet du Cantal  
avec avis très favorable*  
Aurillac le 12 - 2 1938  
Le Commissaire de Police,



*[Handwritten signature]*



AH 51515



*M. J. J. J. J.*  
*10/1/35*

Monsieur le Préfet du Cantal.

J'ai l'honneur de solliciter de  
votre haute bienveillance un visas  
de passeport pour plusieurs voyages  
consécutifs à destination de l'Espagne  
« voyages d'affaires: Transport  
d'oranges ».

Roudergues Maurice Souffeur.  
Français né le 20 sept. 1913. à Assel.  
(Cantale)  
Domicilié à Quillac  
14 B<sup>d</sup> des Mouettes.



Je soussigné Roudouques Maurice  
14 Boulevard des alouettes à Auillac  
déclare me rendre à Valence pour  
plusieurs voyages afin de transporter  
des oranges.

Et je m'engage à ce que rien ne se  
produise au cours de mon voyage qui  
puisse être considéré comme impliquant  
de ma part une intervention en faveur  
de l'une quelconque des parties du  
conflit Espagnol.

Je voyage à mes propres risques  
et je reconnais que le gouvernement  
et l'administration française ne  
peuvent encourir de responsabilité tant  
en ce qui concerne ma protection que  
mon évacuation en cas de nécessité.

Fait à Auillac le 12. février 1938.

Roudouques  
M

Vour au Doy



Vu pour Certification matérielle  
de la signature de M<sup>r</sup>

*Rou Terquet Maurice*

apposée ci-dessus.

Aurillac, le 12 - 2 1938

Le Commissaire de Police,

